



*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARS Île-de-France

Contrôle sur pièces
2024-07-22

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

LES MATHURINS
2, rue des Mathurins. 92220 Bagneux

SYNTHESE DU RAPPORT DE CONTRÔLE

Tableau récapitulatif des écarts

Numéro	Contenu
E1	Le projet d'établissement ne contient l'ensemble des volets attendus, conformément à l'article L311-8 du CASF et notamment le projet général de soins
E2	Le temps de MEDCO n'est pas conforme à la réglementation
E3	La composition nominative du CVS ainsi que la date des élections de ses membres n'ont pas été transmises à la mission
E4	Les comptes rendus de CVS transmis à la mission informent de 2 réunions en 2023 et aucune en 2024 malgré la demande des éléments
E5-E8	Il existe des glissements de tâches des ASH vers des missions d'AS. Le Plan de formation réalisé N-1, N et N+1 n'a pas été transmis à la mission
E7	La planification et le roulement des professionnels n'est pas explicitée à travers les plannings transmis ni sur les fiches de poste.
E9	Les diplômes des professionnels de nuit n'ont pas été transmis
E10	Il n'y a pas de temps de transmission entre les équipes de jour et les équipes de nuit

Tableau récapitulatif des remarques

Numéro	Contenu
R1	L'organigramme ne traduit pas les liens hiérarchiques et fonctionnels des professionnels
R2	Le planning des astreintes n'est pas lisible et n'est pas identifié par les dates et identité des personnes de permanences
R3 - R4	Les Fiches de poste du MEDCO et de l'IDEC n'ont pas été transmises à la mission
R5	Le tableau des professionnels présents dans la structure n'est pas cohérent avec les plannings et le RUP
R6	La Procédure de remplacement en cas d'absence inopinée du personnel soignant (AS) transmise est celle d'un autre établissement du groupe

Conclusion

Le contrôle sur pièces de l'EHPAD « LES MATHURINS » géré par le groupe Korian a été réalisé le 22 juillet 2024 à partir des réponses apportées et des documents transmis par l'établissement.

La mission d'inspection a relevé des dysfonctionnements en matière de :

- Gouvernance :
- Management et Stratégie
- Animation et fonctionnement des instances
- Fonctions support
- Gestion des ressources humaines (RH)
- Prises en charge
- Organisation de la prise en charge de l'admission à la sortie

Ces constats nécessitent que le gestionnaire et le Directeur de l'établissement engagent rapidement des actions de correction et d'amélioration.